



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ministres

Question écrite n° 11823

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la proposition n° 14 du rapport de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique. Cette proposition prévoit d'interdire le cumul de fonctions ministérielles avec l'exercice de tout mandat local. Elle juge qu'un ministre ne peut exercer aucune fonction exécutive locale, pour que tout mandat soit pleinement exercé et éviter l'influence d'intérêt local dans l'exercice des fonctions ministérielles. Elle demande comment le Gouvernement entend-il répondre à cette proposition et quels mandats seront concernés par ce cumul.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11823

Rubrique : État

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6935

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)